



ST QUENTIN MON VILLAGE

FÉVRIER 2013 - BULLETIN MUNICIPAL n°69

Site internet : <http://www.saint-quentin-sur-isere.fr>



La cérémonie des vœux 2013 a revêtu un caractère particulier : elle était aussi l'occasion d'inaugurer la nouvelle salle socioculturelle. Le comité de pilotage qui a travaillé à l'élaboration du programme a défini les besoins de la commune, le choix de la rénovation a vite été abandonné au profit de la construction d'un nouveau bâtiment. Toutes les nécessités des associations ont été étudiées pour définir le nombre de salles et leurs superficies dans le respect de l'enveloppe budgétaire fixée. Tous les soirs de la semaine les salles sont occupées et même en journée, par la gymnastique pour les adultes ou encore le Club Beauregard. Les classes de l'école élémentaire s'y rendent chaque semaine avec l'éducatrice sportive et l'intervenant de musique. J'ai pu remarquer que même les tous petits ont leur activité en journée : la baby gym.



Ces locaux servent également aux assistantes maternelles et bientôt aux consultations PMI. Les associations, forces vives de notre commune, avaient grandement besoin de cet espace pour continuer à vous proposer des activités qui répondent à vos attentes, dans des locaux plus conformes, plus fonctionnels et bien mieux adaptés.

Nous avons dû relever un challenge important car il fallait maintenir ces activités dans l'ancien bâtiment jusqu'à fin juin et les redémarrer fin septembre dans les nouveaux locaux. Challenge presque réussi !

Le coût de la construction de cette salle socioculturelle et de l'aménagement de son esplanade avec les abords s'élève à 2,5 millions d'euros. Je dois remercier le Conseil Général pour ses deux subventions, soit 244 000 €, les services de l'État pour une dotation de 200 000 €, l'entreprise LELY qui finance le jardin d'enfants pour 30 000 €.

Monsieur André VALLINI, notre sénateur, nous a obtenu 50 000 € sur l'enveloppe parlementaire.

Nous remercions les entreprises qui ont participé à la construction ainsi que toute l'équipe de maîtrise d'œuvre. Un remerciement tout particulier s'adresse à mon adjoint, Camille ANDRÉ qui a suivi le chantier au jour le jour avec ses compétences et son dévouement.

Malgré ce gros chantier en 2012, la tranche de rénovation du réseau d'eau du Moulin a pu être réalisée ainsi que le début des travaux du merlon de Fontbesset.

Nous n'envisageons pas de gros travaux pour 2013, l'objectif premier est de terminer le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme).

Notre nouvelle Communauté de Communes Chambaran Vinay Vercors (la 3C2V) a la compétence eau et assainissement. Dans ce cadre et après l'agrément de notre captage d'eau potable du Gouret, nous envisageons les travaux qui permettront d'alimenter avec cette source nos réservoirs du Gît. Nous abandonnerons la source Gauchon et répondrons aux souhaits de l'ARS (Agence Régionale de Santé) : disposer d'une seconde alimentation d'eau potable.

Notre engagement dans la nouvelle Communauté de Communes va permettre dans l'année à venir de développer de nouveaux services en direction de l'enfance et de la jeunesse et de créer une antenne emploi pour la rive gauche.

Comme vous pouvez le constater, vos élus ont encore beaucoup à s'investir.

L'équipe municipale et le personnel communal vous souhaitent une bonne et heureuse année 2013 et la réalisation de tous vos projets.



Votre maire, Jean Pierre FAURE

ST QUENTIN MON VILLAGE - VIE MUNICIPALE

COMPTE-RENDUS des SÉANCES du CONSEIL MUNICIPAL

Tous les compte-rendus sont consultables à la mairie ou sur le site www.saint-quentin-sur-isere.fr

COMPTE-RENDU de la séance du 8 octobre 2012 sous la présidence du maire, Jean-Pierre FAURE)

PRÉSENTS : Mmes et MM. Jean-Pierre FAURE, Camille ANDRÉ, Aimée BATTEUX, Alain BAUDINO, Georges EMINET, Cristina GIRY, Jean-Luc GUIMET, Jean-Marie KASPERSKI, Jean-Paul REY, Joëlle SALINGUE, Frédérique SANTOS COTTIN, Florence CHATELAIN.

ABSENTS : Mmes et MM. Elisabeth ROUX, Joël FAIDIDE (procuration à Jean Pierre FAURE) René GUICHARDON

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Aimée BATTEUX.

ORDRE DU JOUR

1. Débat sur le PADD (Projet d'aménagement et de développement durable) ;
2. Approbation de l'arrêté préfectoral portant projet de périmètre du nouvel établissement de coopération Intercommunale ; issu de la fusion des communautés de communes Vercors Isère et Vinay ;
3. Adhésion à l'établissement public foncier de Grenoble ;
4. Construction de la salle socioculturelle – avenant n°2 au marché de travaux TDMI ;
5. Création d'un poste de technicien et suppression d'un poste d'agent de maîtrise ;
6. Adhésion au contrat d'assurance statutaire du centre de gestion ;
7. Reprise de concessions funéraires en état d'abandon ;
8. Construction d'un merlon de protection au hameau de Fontbesset : attribution des marchés de travaux ;
9. Budget général : décision modificative ;
10. Budget eau et assainissement : décision modificative ;
11. Inscription des sentiers de randonnée au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée ;
12. Vente d'une parcelle en ZA du Gouret à la SCI Yo au pris de 20 € le m² ;
13. Règlements de cantine et de garderie périscolaire – approbation des modifications ;

Lecture est donnée du compte-rendu du conseil municipal du 27 août 2012. Aucune remarque n'est formulée.

L'approbation des statuts du futur EPCI est retirée de l'ordre du jour au vu des récentes informations de la Préfecture. Une modification des règlements intérieurs de cantine et de garderie est ajoutée pour faire face à la recrudescence des actes d'incivilités, ainsi que l'approbation d'un avenant au marché de travaux de TDMI (lot 4) pour la salle socioculturelle.

1 – Débat sur le PADD (Projet d'aménagement et de développement durable)

Monsieur le maire présente aux membres de l'assemblée le fruit du travail réalisé par la commission PLU, avec l'aide du cabinet EPODE . Les orientations retenues dans le PADD sont soumises au débat. Elles n'appellent aucune observation. Le PADD est approuvé par 12 voix et une abstention.

2 – Approbation de l'arrêté préfectoral portant projet de périmètre du nouvel établissement de coopération intercommunale issu de la fusion des communautés de communes Vercors Isère et Vinay : considérant que pour la mise en œuvre du schéma, le préfet a, conformément à l'article 60 de la loi de réforme des collectivités territoriales, fixé le périmètre de fusion entre la Communauté de Communes de Vercors Isère et la Communauté de Communes de Vinay comprenant les communes suivantes : Beaulieu, Chantesse, Chasselay, Cognin-les-Gorges, Cras, L'Albenc, Malleval-en-Vercors, Morette, Notre-Dame-de-l'Osier, Poliénas, Quincieu, Rovon, Saint-Gervais, Serre-Nerpol, Varacieux, Vatilieu, Vinay, Saint-Quentin-sur-Isère, Montaud, La Rivière ;

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

Article 1 : donne un avis favorable à l'arrêté préfectoral portant projet de périmètre du nouvel établissement public de coopération intercommunale issu de la fusion des communautés de communes Vercors Isère et Vinay.

Article 2 : le maire est chargé, en tant que de besoin, de l'exécution de la présente délibération

La présente délibération sera notifiée à M. le Préfet l'Isère et aux Présidents de la Communauté de Communes de Vinay et de Vercors Isère et aux maires des communes incluses dans le périmètre. **(12 pour/1abstention)**

3 – Adhésion à l'établissement public foncier du Dauphiné

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, demande l'adhésion de la commune de St-Quentin sur Isère à l'Établissement Public Foncier Local du Dauphiné, EPFLD, note que l'adhésion à l'EPFLD implique l'intégration de la commune dans les bases de calcul de la TSE à compter du 1^{er} janvier suivant son adhésion effective, autorise monsieur le maire à signer tout document relatif à cette adhésion

4 – Construction de la salle socioculturelle – avenant n°2 au marché de travaux TDMI

Monsieur le maire expose aux membres de l'assemblée que suite aux retards des études pour la réalisation des consoles métalliques par le lot 2, et afin de ne pas retarder le démarrage du lot 4, il est souhaitable de remplacer une partie de ces consoles métalliques par une console en béton. Monsieur le maire indique que ce changement engendrera une plus value pour le lot 4 et la nécessité de passer un second avenant avec la société TDMI.

ST QUENTIN MON VILLAGE - VIE MUNICIPALE

COMPTE-RENDU de la séance du 8 octobre 2012 - suite

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents, décide d'approuver l'avenant à passer pour le lot 4 (TDMI) et d'autoriser monsieur le maire à le signer.

5 – Création d'un poste de technicien et suppression d'un poste d'agent de maîtrise : Monsieur le maire informe les membres de l'assemblée qu'un agent de la collectivité est inscrit sur la liste d'aptitude par voie de promotion interne au grade de technicien territorial au titre de l'année 2012 (arrêté du 26 juin 2012). Monsieur le maire propose de rendre possible la progression de carrière de l'agent, compte tenu de la satisfaction des services rendus. Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents, approuve.

6 – Adhésion au contrat d'assurance statutaire du centre de gestion

Monsieur le maire expose aux membres de l'assemblée que le centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Isère a négocié un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à la charge de l'employeur, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents, en application de l'article 26 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et du décret n°86.552 du 14 mars 1986.

Le Maire expose qu'en fonction de la réglementation applicable à ce type de contrat, le Centre de Gestion de l'Isère a effectué une consultation après appel public à la concurrence. Au terme de cette consultation, l'offre présentée par le groupement conjoint DEXIA SOFCAP/GENERALI, a été retenue.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide d'adhérer au contrat d'assurance groupe proposé par le Centre de Gestion de l'Isère pour les collectivités, au 1^{er} janvier 2013.

7 – Reprise de concessions funéraires en état d'abandon : Le conseil municipal, après délibération, décide d'autoriser monsieur le maire à reprendre au nom de la commune et à remettre en service pour de nouvelles inhumations les concessions déclarées en état d'abandon, et le charge de l'exécution de la présente délibération.

8 – Construction d'un merlon de protection au hameau de Fontbesset : attribution des marchés de travaux

Monsieur le maire rappelle la procédure d'appel d'offres, par la voie de la procédure adaptée, engagée pour l'attribution des marchés de travaux de construction d'un merlon pare-blocs au hameau de Fontbesset. Il donne ensuite lecture du rapport du maître d'œuvre qui fait état de trois offres reçues. Il expose que les conclusions du maître d'œuvre visent à recommander l'offre de l'entreprise CARRON pour un montant de travaux de 221 365.50 €HT. La commission d'ouverture des plis a décidé de suivre les recommandations du maître d'œuvre. Monsieur le maire sollicite de l'assemblée l'autorisation de procéder à la signature du marché. Le conseil municipal adopte à l'unanimité.

9 – Budget général : décision modificative : monsieur le maire expose aux membres de l'assemblée qu'afin de régulariser une reprise de résultat sur un exercice antérieur, il convient de passer les écritures suivantes

Chapitre	Article	Objet	Recettes	Dépenses
001	2313	Excédent antérieur reporté	129 318	
23		Constructions		129 318
TOTAL			129 318	129 318

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents, décide d'approuver les écritures ci avant présentées

10 – Budget eau et assainissement, décision modificative : monsieur le maire expose qu'afin de procéder au paiement d'une facture, il convient de réaliser un virement de crédit pour ouvrir les crédits sur une imputation adaptée :

Chapitre	Article	Objet	Augmentation	Diminution
20	2031	Frais d'études	1 300	
23	2315	Installation matériel et outillage technique		1 300
TOTAL			1 300	1 300

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents, décide d'approuver les écritures ci avant présentées

11 – Inscription des sentiers de randonnée au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

1) accepte l'inscription au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) des chemins suivants : le Belvédère de la Tour ; Montaud par les Charpènes ; Montaud par le chemin des Bœufs ; liaison Terres réfractaires/la Serpollière (Reportés sur la carte ci-annexée) ;

2) s'engage à ne pas aliéner totalité ou partie des itinéraires concernés (en cas d'impérieuse nécessité, le Conseil Municipal proposera un itinéraire de substitution rétablissant la continuité du sentier),

3) s'engage également à proposer un itinéraire de substitution en cas de modification suite à des opérations foncières ou de remembrement,

ST QUENTIN MON VILLAGE - VIE MUNICIPALE

COMPTE-RENDU de la séance du 8 octobre 2012 - suite

C
O
M
P
T
E
-
R
E
N
D
U

M
U
N
I
C
I
P
A
L
S

4) s'engage à conserver leur caractère public et ouvert aux chemins concernés,

5) en cas de passage inévitable sur une propriété privée, il sera passé une convention entre la Mairie ou l'établissement public intercommunal et le propriétaire ;

6) en ce qui concerne l'usage des véhicules motorisés (4x4, quads, motos tout terrain...) autres que ceux utilisés pour le besoin des exploitations forestières ou agricoles, Le conseil municipal :

Interdit le passage et la circulation sur l'ensemble des chemins ci-dessus (en partie non carrossable)

12 – Vente d'une parcelle en ZA du Gouret à la SCI Yo au prix de 20 € le m²

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que la parcelle cadastrée AH 592, d'une contenance de 3 629 m², située au sein de la ZA de la Galandrine n'a jusque-là pas encore trouvé d'acquéreur. Monsieur le Maire propose de la céder, au prix de 20€/m², à la SCI YO, sise à Bagnères de Bigorre. Le conseil approuve à l'unanimité, désigne Maître AUBRY FLAUS en qualité de notaire.

13 – Modification des règlements intérieurs de la cantine et de la garderie

Monsieur le Maire expose aux membres de l'assemblée qu'au vu des difficultés nouvelles rencontrées par les agents de cantine et de garderie dans la gestion du service, et compte tenu du fait que les règlements de cantine et de garderie, tels qu'existant ne permettent pas d'apporter de réponses précises aux actes d'incivilité ou aux comportements non adaptés à ce temps de restauration collective et de garderie, il convient d'y apporter quelques ajustements concernant la discipline. Monsieur le Maire donne lecture des règlements ainsi modifiés.

INFORMATIONS DIVERSES

◆ **Salle socioculturelle** : Les travaux se poursuivent normalement. Les salles d'activité dont l'ouverture était prévue le 1^{er} octobre seront mises à disposition lundi 15 octobre. Jean-Pierre FAURE souligne que malgré le dérapage d'une quinzaine de jours par rapport au délai initial annoncé, l'utilisation des salles dès la mi octobre reste malgré tout une prouesse, la démolition de l'ancienne salle n'a eu lieu que début juillet ! Le suivi du chantier par Jean-Pierre et Camille en est un gage.

◆ **Les travaux du carrefour du Martinet** sont terminés, l'abribus est fonctionnel. La gestion du parking, remis en état par le Conseil Général, est désormais assurée par la commune qui a passé une convention d'usage.

Le journal communal va être distribué en fin de semaine. La commission communication pose la question de l'affichage d'annonces publicitaires des commerçants aux panneaux lumineux. Se pose le problème de la légalité pour lequel il faut se renseigner.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45.

COMPTE-RENDU de la séance du 16 novembre 2012 sous la présidence du maire, Jean-Pierre FAURE

PRÉSENTS Mmes et MM. Jean-Pierre FAURE, Camille ANDRÉ, Aimée BATTEUX, Alain BAUDINO, Florence CHATELAIN, Cristina GIRY Georges EMINET, Joël FAIDIDE, René GUICHARDON, Jean-Luc GUIMET, Jean-Marie KASPERSKI, Jean-Paul REY, Joëlle SALINGUE, Frédérique SANTOS COTTIN

ABSENTE : Mme Élisabeth ROUX

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Aimée BATTEUX

ORDRE DU JOUR

1° Financement de l'aire de jeu du centre village : contrat de parrainage avec la société Lély ;

2° Cession de la VC 11 à la société Lély ;

3° Dissolution du SIVOM du pays de Tullins ;

4° Attribution d'une subvention à la bibliothèque pédagogique de St Marcellin ;

5° Approbation de la dénomination, du siège et des modalités de représentation des communes au sein de la future Communauté de Communes de Chambaran Vinay Vercors suite à la fusion des Communautés de communes de Vinay et de Vercors Isère ;

6° Fixation du prix de branchement au réseau d'eau pour le lotissement des Balcons de St-Quentin ;

Rapports des commissions / Informations diverses

Lecture est donnée du compte-rendu du conseil municipal du 8 octobre 2012. Aucune remarque n'est formulée.

1 Financement de l'aire de jeu du centre village : contrat de parrainage avec la société Lély

Monsieur le maire donne lecture du projet de contrat de parrainage à intervenir avec la société Lély pour le financement de l'aire de jeux du centre village. La société Lély propose d'apporter son concours financier au projet, à hauteur de 30 000 € versés sur 30 mois à compter du 15 janvier 2013. Accepté à l'unanimité

ST QUENTIN MON VILLAGE - VIE MUNICIPALE

COMPTE-RENDU de la séance du 16 novembre 2012 - suite

2 Cession de la VC 11 à la société Lély

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents approuve l'aliénation du chemin rural 11, décide de fixer le prix de vente du chemin à 10 000 €, et de le vendre à la société Lély. Il désigne Maître Aubry-Flaus en qualité de notaire, et dit que les frais, droits et honoraires occasionnés par cette opération seront à la charge de l'acheteur.

3 Dissolution du SIVOM du pays de Tullins

Le Maire annonce les dispositions suivantes décidées dans la délibération du 18 octobre 2012

◆ Le transfert des services du RAM existant avec un emploi d'éducateur de jeunes enfants à temps complet au CCAS de la ville de Tullins qui s'engage à continuer ce service, les autres communes du SIVOM étant desservies par la Communauté de communes de Vinay pour la compétence petite enfance.

◆ Pour le service de portage des repas à domicile, le marché de prestations de services sera dénoncé à la fin de l'année, chaque commune se fera fort d'organiser seule ou avec son Intercommunalité ce service,

◆ Pour la mise à disposition d'un éducateur territorial des activités physiques et sportives pour les communes de Saint Quentin sur Isère, La Rivière et Poliénas à temps non complet annualisé, soit 12 heures 44 minutes par semaine, l'agent sera repris à concurrence de son temps de travail par chaque collectivité, sur un emploi annualisé qui correspond, en période scolaire, à :

- ◆ 9 heures par semaine pour Saint Quentin sur Isère ;
- ◆ 3,5 heures par semaine pour La Rivière ;
- ◆ 3,5 heures par semaine pour Poliénas.

◆ Pour le service du Pôle emploi du SIVOM du pays de Tullins

- ◆ un adjoint administratif 2^{ème} classe à temps complet,
- ◆ une contractuelle à temps non complet au grade de rédacteur à 21 heures par semaine,

L'ensemble de ces personnels sera repris par la ville de Tullins

◆ Pour le service administration générale, l'agent mis à disposition par la ville de Tullins au SIVOM sera réintégré à la ville de Tullins.

4 Attribution d'une subvention à la bibliothèque pédagogique de St Marcellin

La bibliothèque pédagogique de St Marcellin a sollicité une contribution de l'école élémentaire de St-Quentin pour permettre le renouvellement de son fonds documentaire. L'école a validé le principe d'une participation de 25 € déduite des crédits scolaires alloués pour l'année 2012-2013. Monsieur le maire sollicite de l'assemblée l'autorisation de verser une subvention de 25 € à la bibliothèque pédagogique. Adoptée à l'unanimité

5 Approbation de la dénomination, du siège et des modalités de représentation des communes au sein de la future Communauté de communes de Chambaran Vinay Vercors (3C2V) suite à la fusion des Communautés de communes de Vinay et de Vercors Isère

Jean-Pierre FAURE explique brièvement le fonctionnement de 3C2V qui comprend 16 commissions. Trois délégués titulaires et trois délégués suppléants doivent être élus au sein de notre conseil municipal. Il précise que l'idée est de partager les commissions entre les titulaires et suppléants pour alléger la charge de travail. Il sera très important d'être présents aux différentes réunions pour y défendre les intérêts de notre commune.

Les nouveaux délégués TITULAIRES et SUPPLÉANTS auront une première réunion à 3C2V le 20 décembre 2012.

Se portent candidats en qualité de délégués titulaires : messieurs Faure, Faidide, Rey, Eminent; madame Batteux. Sont élus au scrutin secret : messieurs Faure (14 voix) et Faidide (13 voix), madame Batteux (9 voix), monsieur Rey (3 voix) et monsieur Eminent (3 voix).

Se portent candidats en qualité de délégués suppléants : messieurs André et Baudino. Sont élus au scrutin secret : monsieur André (10 voix), monsieur Baudino (8 voix), monsieur Eminent (8 voix). Monsieur Eminent, qui n'était pas candidat, a refusé le poste. Monsieur Rey a obtenu 6 voix et décline le poste également. Madame Santos-Cottin (1 voix); monsieur Guimet (1 voix); monsieur Guichardon (1 voix); un bulletin blanc.

Considérant que la Communauté de Communes issue de la fusion prendra la dénomination de **Communauté de communes Chambaran Vinay Vercors**, que son siège sera fixé à Vinay, 705 route de Grenoble ;

Considérant que le projet de statuts précise les règles de composition du conseil communautaire à savoir : «chaque commune dispose d'un siège augmenté d'un par tranche de 500 habitants au-delà de 500».

Considérant qu'en application de ces dispositions, la composition du conseil communautaire est fixé comme ci-après

C
O
M
P
T
E
-
R
E
N
D
U
S
M
U
N
I
C
I
P
A
L
E

ST QUENTIN MON VILLAGE - VIE MUNICIPALE

COMPTE-RENDU de la séance du 16 novembre 2012 - suite

COMMUNAUTE	COMMUNES	POPULATION MUNICIPALE*	NOMBRE de DELEGUES TITULAIRES	NOMBRE de DELEGUES SUPPLEANTS
C C Chambaran Vinay Vercors	L'ALBENC	1 085	3	3
3C2V	BEAULIEU	619	2	2
	CHANTESSSE	304	1	1
	CHASSELAY	434	1	1
	COGNIN LES GORGES	648	2	2
	CRAS	459	1	1
	MALLEVAL	53	1	1
	MORETTE	390	1	1
	NOTRE DAME DE L'OSIER	508	2	2
	POLIENAS	1 100	3	3
	QUINCIEU	72	1	1
	ROVON	596	2	2
	SERRE NERPOL	293	1	1
	SAINT GERVAIS	566	2	2
	VARACIEUX	795	2	2
	VATILIEU	377	1	1
	VINAY	4 009	9	9
	ST QUENTIN SUR ISERE	1 301	3	3
	MONTAUD	528	2	2
	LA RIVIERE	584	2	2
	TOTAUX		42	42

- population légale 2009 en vigueur au 1^{er} janvier 2012 (Fin 2012, de nouveaux chiffres seront diffusés par l'INSEE et prendront ainsi effet le 1^{er} janvier 2013).

Après en avoir délibéré, Le conseil municipal

♦**Article 1^{er}** : approuve la dénomination, le siège, et le mode de représentation proposés ci-avant ;

♦**Article 2** : sous réserve de l'approbation à la majorité qualifiée du mode de représentation, désigne pour représenter la commune au sein de ce nouvel établissement de coopération intercommunal : trois délégués titulaires (Jean-Pierre FAURE, Joël FAIDIDE et Aimée BATTEUX) et deux délégués suppléants (Camille ANDRÉ et Alain BAUDINO) ;

♦**Article 3** : le maire est chargé, en tant que de besoin, d'exécuter la présente délibération.

6) Fixation du prix de branchement au réseau d'eau pour le lotissement des Balcons de St Quentin : monsieur le maire expose aux membres de l'assemblée que les travaux d'alimentation en eau du lotissement des Balcons de St Quentin sont supportés par la commune. Monsieur le maire propose de fixer à 650 € le droit de raccordement pour chacune des 14 habitations du lotissement : proposition adoptée à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES

♦ TRAVAUX

♦**Salle socioculturelle** bien que toutes les finitions ne soient pas achevées, les salles d'activité du rez-de-jardin ont été mises à disposition des associations depuis le lundi 15 octobre. Ils restent des travaux à terminer, mais le chauffage fonctionne. Les peintures sont en cours de finition dans les salles de musique et les vestiaires. Si chacun fait preuve de bonne volonté, les aléas de fin de chantier deviennent acceptables.

Pour la salle festive, le carrelage va être posé, le auvent a été couvert. Il reste l'isolation extérieure et le bardage à réaliser. L'esplanade et les abords sont en cours de réalisation.

Jean-Pierre FAURE et Camille ANDRÉ continuent à suivre quotidiennement le chantier.

♦**Merlon de Fontbesset** : Les travaux ont commencé depuis le 5 novembre pour se terminer vers la mi-janvier 2013.

♦**Réseau d'eau du Moulin** : Cette tranche de travaux est terminée.

♦**URBANISME** : Lotissement les Balcons de St Quentin : 12 permis de construire ont été déposés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

ST QUENTIN MON VILLAGE - VIE MUNICIPALE

COMPTE-RENDU de la séance du 17 décembre 2012 sous la présidence du maire, Jean-Pierre FAURE

ORDRE DU JOUR,

- 1 – Création d'un poste d'éducateur des activités physiques et sportives de 6h54 hebdomadaires ;
 - 2 – Construction d'une salle socioculturelle : avenants aux marchés de travaux ;
 - 3 – Portage des repas à domicile - création du service et fixation du prix des repas.
 - 4 – Marché de travaux / merlon de Fontbesset—approbation avenant
- Rapports des commissions / Informations diverses

PRÉSENTS : Mmes et MM. Jean-Pierre FAURE, Camille ANDRÉ, Aimée BATTEUX, Alain BAUDINO, Georges EMINET, Joël FAIDIDE, Jean-Luc GUIMET, Jean-Marie KASPERSKI, Jean-Paul REY, Joëlle SALINGUE, Frédérique SANTOS COTTIN

ABSENTS : Mmes et MM Florence CHATELAIN (procuration à Aimée BATTEUX), Cristina GIRY (procuration à Joël FAIDIDE), René GUICHARDON, Elisabeth ROUX

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Aimée BATTEUX.

1 – Création d'un poste d'éducateur des activités physiques et sportives de 6h54 hebdomadaires (à l'unanimité)

Monsieur le maire rappelle aux membres de l'assemblée la dissolution décidée du SIVOM de Tullins au 1^{er} janvier 2013. Monsieur le maire expose que parmi les compétences du SIVOM se trouve celle de la mise à disposition à l'école élémentaire de St-Quentin d'un éducateur des activités physiques et sportives, à hauteur d'un contrat de 6h54 hebdomadaires. Il convient donc de rattacher cet éducateur aux services communaux, et de créer le poste ad hoc. **Pour : 13 / contre : 0 / abstention : 0**

2 – Construction d'une salle socioculturelle : avenants aux marchés de travaux (à l'unanimité)

Monsieur le maire expose aux membres de l'assemblée que des travaux supplémentaires et ajustements sont nécessaires dans le cadre de la construction de la salle socioculturelle. Il présente six avenants (lots 2,6,7,8,9, et 13) destinés à couvrir le coût de ces travaux supplémentaires.

Lots	Entreprises	Marché initial HT	Avenant n°1 HT	Total HT	Total TTC
2	SOCAM	201 961.73 €	- 7 105.00 €	194 856.73 €	233 048.65 €
6	LAMBDA ISOLATION	59 989.74 €	2 839.23 €	62 828.97 €	75 143.44 €
7	RIBEAUD	102 521.61 €	6 832.44 €	109 354.05 €	130 787.44 €
8	ROCHETON	41 799.47 €	1 215.00 €	43 014.47 €	51 445.31 €
9	GSR	22 751.10 €	1 600.00 €	24 351.10 €	29 123.92 €
13	JBM	101 312.39 €	4 352.40 €	105 664.79 €	126 375.09 €

Pour : 13 / contre : 0 / abstention : 0

3 – Portage des repas à domicile - création du service et fixation du prix des repas

Monsieur le maire rappelle aux membres de l'assemblée la dissolution décidée du SIVOM de Tullins au 1^{er} janvier 2013. Monsieur le maire expose que parmi les compétences du SIVOM, se trouve celle du portage de repas à domicile. Monsieur le maire propose que ce service soit repris par la commune afin d'en assurer la continuité pour les bénéficiaires. Il propose de travailler avec Vercors Restauration qui livrera les repas (avenant au contrat de livraison de repas pour la cantine scolaire). La mairie aura à sa charge la gestion administrative et financière du service. Monsieur le maire propose de fixer les prix de repas au strict montant facturé par Vercors restauration : **9.31 € TTC** pour le repas du midi ; **0.80 € TTC** le potage du soir.

Pour : 13 / contre : 0 / abstention : 0

4 – Marché de travaux / Merlon de Fontbesset : approbation d'un avenant

Monsieur le maire expose aux membres de l'assemblée que suite à des imprévus techniques, des travaux supplémentaires sont nécessaires à la réalisation du merlon de Fontbesset. En conséquence, Monsieur le maire indique qu'il convient de passer un avenant au marché signé avec l'entreprise CARRON, pour couvrir ces travaux supplémentaires

	Montant HT	TVA	Montant TTC
Marché de base	221 365.50 €	43 387.64 €	264 753.14 €
Avenant n°1	50 994.80 €	9 994.98 €	60 989.78 €
TOTAL	272 360.30 €	53 382.62	325 742.92

Pour :13 / Contre : 0 / Abstention : 0

ST QUENTIN MON VILLAGE - VIE MUNICIPALE

COMPTE-RENDU de la séance du 17 décembre 2012 - suite -

C
O
M
P
T
E
-
R
E
N
D
U
S
M
U
N
I
C
I
P
A
U
X

INFORMATIONS DIVERSES

◆ **LE SERVICE de PORTAGE des REPAS** est réorganisé suite à la dissolution du SIVOM.

L'ADMR de St Quentin n'a pas pu, faute de moyens administratifs, prendre la suite du SIVOM. La mairie va donc en assurer le fonctionnement : un avenant au contrat de fourniture des repas scolaires va être signé avec Vercors Restauration qui effectuait déjà la livraison à domicile, et va continuer à le faire du lundi au dimanche. L'administratif (commande, facturation, suivi) sera fait par Amandine DJELLIT, comme pour la cantine. Les bénéficiaires du portage paieront à la Trésorerie de Tullins. Le prix des repas est actuellement de **9.31 €** auquel s'ajoute le potage du soir **0.80 €** soit un total par jour de **10.11 €**.

◆ TRAVAUX

SALLE SOCIOCULTURELLE

La commission de contrôle est prévue cette semaine.

Le goudronnage de l'esplanade a été retardé par les intempéries. Le branchement EDF a été fait vendredi dernier.

Les plantations seront bientôt faites ainsi que la berloise et le grillage côté riverains.

◆ **URBANISME** : Lotissement les Balcons de St Quentin : 13 permis de construire ont été déposés.

◆ **ENVIRONNEMENT** : Une réunion aura lieu vendredi 21 décembre à 15 h 00 (salle 4 du rez-de-jardin) avec EVENIRUDE sur la présentation du diagnostic de l'ENS du Gouret, des enjeux et objectifs de la gestion du site.

◆ **Les commissions COMMUNICATION et INDUSTRIES** se regroupent pour reprendre et terminer le livret industriel. Une première réunion conjointe a eu lieu mercredi 12 décembre 2012.

La parution du prochain journal communal est prévue pour fin janvier, mi février 2013.

Un terrain de la ZAC du GOURET a été vendu à M. TRAVIER Gérard, l'acte a été signé ce jour chez le notaire.

Le conseil général a accordé une aide sur le forfait de fonctionnement de la zone ENS du GOURET d'un montant de **1 298.85 €**.

L'inauguration officielle de la salle socioculturelle est programmée pour le vendredi 25 janvier 2013, jour des vœux de la municipalité.

Le stationnement dans la zone du Martinet s'amplifie encore plus avec la suppression des trains entre Romans et Moirans. Se pose à nouveau la question d'un parking de covoiturage : mais où l'implanter et qui le finance ?

Les délégués TITULAIRES et SUPPLÉANTS de la 3C2V (la nouvelle Communauté de Communes Chambaran, Vinay, Vercors) sont convoqués le 19 décembre 2012 à 20 h 00 pour l'élection du Président et des vice-présidents.

Georges EMINET annonce qu'après cette réunion il présentera sa démission du conseil municipal, démission qui ne peut être refusée, et que cette décision est irréversible. Jean-Pierre FAURE prend acte.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00.

Le SCOLAIRE et PÉRISCOLAIRE

La réforme des rythmes scolaires



Le conseil municipal a décidé de ne pas appliquer la semaine de 4 jours et demi, à la rentrée de 2013. Ainsi, l'année scolaire 2013-2014 se déroulera à Saint-Quentin, selon le même rythme qu'actuellement. Cette décision, concertée avec les enseignants, est par ailleurs partagée par les vingt communes constitutives de la **Communauté de Communes Chambaran Vinay Vercors**.



ST QUENTIN MON VILLAGE - VIE MUNICIPALE

LA SALLE SOCIOCULTURELLE



Elle est désormais pleinement à disposition des associations et particuliers saint quentinois. Le conseil municipal, réuni le 4 février, en a défini les conditions de location.

La priorité d'utilisation est donnée aux manifestations municipales et associatives. Dans le courant du mois de septembre, lors de la réunion annuelle de programmation des manifestations, les réservations de la salle festive sont effectuées par les associations. Les créneaux restants sont laissés exclusivement à disposition des habitants de Saint-Quentin.

COMMENT RÉSERVER ?

Il convient de s'adresser à l'accueil de la mairie, aux jours et heures d'ouverture ou d'envoyer un mail à : mairie@saint-quentin-sur-isere.fr

Les TARIFS Location soirée : **350 €**
Location journée (de 8h00 à 18h00) : **200 €**

Les DOCUMENTS à DÉPOSER : La réservation ne sera définitive qu'après remise :

- ◆ du contrat de location complété et signé (à se procurer en mairie, et bientôt à télécharger sur le site internet mairie)
- ◆ d'une attestation d'assurance précisant le jour de la location
- ◆ d'un chèque de caution de **500 €**

La REMISE des CLÉS :

La veille ou le jour même de votre location, Larissa RAEV, agent communal, vous accueillera pour une visite de la salle. Elle vous donnera toutes les explications nécessaires à la bonne utilisation du lieu, puis vous remettra les clés. C'est également l'occasion d'un état des lieux d'entrée contradictoire. Au lendemain de votre location, Larissa RAEV réalisera avec vous un état des lieux de sortie et récupèrera les clés.

Les CONDITIONS D'UTILISATION :

La salle socioculturelle dispose d'une scène, d'une cuisine (remise en température uniquement), d'une sono, d'une rampe d'éclairage, de tables et chaises. L'ensemble de ces équipements peut être mis à la disposition du locataire.

Il est demandé au preneur de nettoyer, replier et ranger le mobilier, de nettoyer les plans de travail de la cuisine de balayer les sols.

En cas de casse ou de consignes de ménage non respectées, tout ou partie de la caution pourra être retenue.

Il est par ailleurs demandé aux locataires de respecter expressément le voisinage : pas de regroupements à l'extérieur de la salle; laisser portes et fenêtres fermées; fermer les volets intérieurs à la tombée de la nuit, etc.

ST QUENTIN MON VILLAGE - VIE MUNICIPALE

T
R
A
V
A
U
X

LES TRAVAUX dans la COMMUNE

TRAVAUX TERMINÉS

- ◆ Le réseau d'eau potable du Moulin
- ◆ La salle socioculturelle

TRAVAUX EN COURS

① LES ABORDS de la SALLE SOCIOCULTURELLE

RESTENT A RÉALISER

- ◆ Les bétons désactivés, les enrobés, le plateau traversant, le réglage de feux tricolores
- ◆ Les plantations et espaces verts
- ◆ Le jardin d'enfants complet

② MERLON de FONTBESSET

RESTENT A RÉALISER

- ◆ La protection en enrochements
- ◆ La création de la fosse réceptrice avec mise en place d'un mètre de gravier
- ◆ La finition de la chaussée en enrobé
- ◆ La pose et le raccordement des lampadaires
- ◆ La démolition de l'accès provisoire et la remise en état des sols



COMMÉMORATION
DU
11 NOVEMBRE 2012



ENQUETE PUBLIQUE

Les enquêtes publiques conjointes, préalables à la déclaration d'utilité publique et parcellaire, relatives au projet d'aménagement de la RD 45 et de reconstruction du pont sur l'Isère sur les communes de ST QUENTIN SUR ISÈRE auront lieu

du 1^{er} février au 4 mars 2013 inclus.

Les dossiers d'enquêtes et les registres sont à la disposition du public les jours et heures habituels d'ouverture de la mairie pendant le délai prévu.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS SAMEDI 23 MARS 2013



Chaque année, la commission environnement organise une matinée de nettoyage sur toute la commune. Une grande collecte des déchets de toute sorte : des paquets de cigarettes, des mégots, des canettes, des bouteilles en verre ou en plastique, des sacs poubelles pleins jetés en bordure d'une route ou dans un bois, des déchets de chantier versés sur la digue, des vieux matelas, des appareils ménagers hors d'usage, etc... de quoi remplir plusieurs bennes de camion ! Vous êtes tous invités à participer à ce toilettage annuel, les gants et les sacs poubelles sont fournis. Après l'effort, le réconfort : un casse-croûte récompense les volontaires.



Départ de la mairie à 8 h 30

ST QUENTIN MON VILLAGE - VIE MUNICIPALE



Les ELEVES de CE1 racontent

PASTELS à ST QUENTIN sur ISÈRE



Nous sommes allés voir une exposition à la nouvelle salle socioculturelle de St-Quentin-sur-Isère.

Nous avons vu des tableaux qui représentaient des animaux, des fleurs, des arbres, un bébé, des portraits, des enfants, des paysages et même des radis mutants : ils étaient bleus !

Nous avons rencontré plusieurs artistes qui avaient réalisé ces tableaux. Ils ont expliqué comment ils avaient utilisé les pastels pour les faire. On les appelle des pastellistes.

Nous aussi, nous avons fait des dessins avec des pastels. On pouvait dessiner des portraits imaginaires ou non, à la manière de Gaston Chaissac, un artiste.

Nous avons tracé des formes autour du portrait en couleur foncée. Ensuite nous les avons coloriées avec des couleurs vives. Les pastels salissent beaucoup les mains parce que c'est de la poudre de craie mélangée à des pigments (pour la couleur) et à de la résine.

Mais nous avons beaucoup aimé !

Et voici quelques uns de nos dessins



ST QUENTIN MON VILLAGE - VIE MUNICIPALE



Le CONSEIL COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CCAS - Son RÔLE

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. A ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées. Le CCAS se mobilise dans les principaux champs suivants, par ordre décroissant d'implication : lutte contre l'exclusion (en particulier aide alimentaire), services d'aide à domicile en relation avec l'association d'aide en milieu rural ADMR, animation pour les personnes âgées (repas annuel des aînés), soutien au logement et à l'hébergement, petite enfance, enfance/jeunesse (aide aux vacances et centres aérés), soutien aux personnes isolées ou en situation de handicap.

- il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (aide médicale, RSA, aide aux personnes âgées...) et les transmet aux autorités décisionnelles compétentes telles que le conseil général, la préfecture ou les organismes de sécurité sociale,
- il intervient également dans l'aide sociale facultative qui constitue souvent l'essentiel de la politique sociale de la commune : secours d'urgence, colis alimentaires, etc...

LE PORTAGE des REPAS : Son fonctionnement est assuré par la mairie depuis le 1er janvier 2013 : un avenant au contrat de fourniture des repas scolaires a été signé avec Vercors Restauration qui effectuait déjà la livraison à domicile, et va continuer à le faire du lundi au dimanche. L'administratif (commande, facturation, suivi) est fait par Amandine DJELLIT. Les bénéficiaires du portage paieront à la Trésorerie de Tullins.

Le prix des repas est actuellement de **9.31 €** auquel s'ajoute éventuellement le potage du soir à **0.80 €** soit un total par jour de **10.11 €**.

Renseignements au 04 76 93 30 55 ou cantine@saint-quentin-sur-isere.fr

LE SERVICE de TÉLÉALARME : Une liste des prestataires susceptibles d'effectuer l'installation et le suivi est disponible auprès du secrétariat de mairie ou sur le site internet.

BIENVENUE aux NOUVEAUX-NÉS

ONZE NAISSANCES de JANVIER à OCTOBRE 2012

Lison MILITERNO, **Timothé** CRUZ MARTINEZ, **Aslan** et **Halil** SAYAR, **Riyan** BRIKH, **Chloé** MEDARD, **Chloé** LECHOLT, **Nathan** FILS, **Ewan** LERAY, **Coralie** MARTEL QUESNEL, **Lyam** GALIGNÉ



Les parents et leurs nouveaux-nés étaient conviés par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) le **samedi 8 décembre**, au rez de jardin de la salle socioculturelle.

Cette rencontre permet aux parents qui répondent favorablement à l'invitation, aux bénévoles du CCAS et aux élus de faire connaissance, autour du verre de l'amitié.

Le bouquet de naissance, tendance rose pour les filles et bleu pour les garçons, accompagné d'une décoration pour marquer le premier Noël de ces nourrissons, ont été remis aux familles. Ce moment fut très agréable, dans la bonne humeur et la simplicité.

REPAS des AINÉS

offert par le C.C.A.S dimanche 10 mars 2013 à midi
Salle socioculturelle

Toutes les personnes de 65 ans et plus sont attendues.
Les membres du CCAS leur rendront visite courant février pour les inviter.

COMMUNAUTÉ de COMMUNES - 3C2V

CONTACTS : Communauté de Communes Chambaran Vinay Vercors
705 Route de Grenoble 38470 Vinay
☎ 04.76.36.86.26 @ infos@ccvinay.fr
http://ccvinay.sud-gresivaudan.org



La communauté de Communes Vercors Isère a donc cessé d'exister au 1er janvier 2013, son secrétariat a fermé quant à lui le 31 janvier 2013.

Merci à ceux et celles qui ont participé à cette entité en tant que présidents, délégués ou employés. Le personnel a été repris par les communes ou par la nouvelle communauté de communes.

Depuis le 1er janvier 2013, La Communauté de Communes de Vinay change de nom du fait de la fusion avec la CCVI et devient la Communauté de Communes Chambaran Vinay Vercors (3C2V).

Le nouveau conseil d'administration suite à la fusion a été constitué le **19 décembre 2012** et se compose comme suit

PRÉSIDENT
Albert BUISSON
VICE PRÉSIDENTS
Robert LAFFOND, Georges PELLETIER,
Alain ROUSSET, Bernard BONNEFOY,
Jean-Pierre FAURE

La 3C2V, quels changements pour les saint quentinois ?

ORDURES MÉNAGÈRES et DÉCHÈTERIE

Ce service relève désormais de la compétence de la 3C2V. La prestation demeure identique en 2013 (collecte au porte-à-porte et points d'apport volontaire pour les recyclables ; la facture des ordures ménagères vous sera adressée par la 3C2V selon les tarifs suivants

Part fixe par foyer (1 personne)	160 €
Part fixe (par adulte supplémentaire)	35 €
Part fixe par enfant -18 ans	5 €
Part fixe par étudiant	10 €

Daniel EYMAIN-MALLET qui vous accueille à la déchèterie aux mêmes horaires d'ouverture est devenu agent de la 3C2V depuis le 1^{er} janvier 2013.

EAU et ASSAINISSEMENT

Cette compétence sera transférée à la 3C2V le 1^{er} avril 2013.

Le suivi et l'entretien courant des réseaux restent à la charge des agents des services techniques de St-Quentin. La commune refacturera à la Communauté de Communes Chambaran Vinay Vercors le coût de cette prestation.

Votre facture d'eau et d'assainissement vous sera adressée par la 3C2V (après un solde de facturation communale en mars) sur la base des tarifs communautaires.

La facturation 2013 devrait être la suivante :

- 1 Au mois de mars 2013, paiement à la commune du service pour les premiers mois sur la base de :
 - ♦ forfait abonnement (eau et assainissement) : 6/12^{ème} du tarif communal
 - ♦ consommation (eau et assainissement) : 6/12^{ème} sur la base de la consommation 2012
- 2 Au mois d'octobre 2013, paiement à la communauté de communes Chambaran Vinay Vercors du reste de la prestation 2013 sur la base de :
 - ♦ forfait abonnement (eau et assainissement) : 6/12^{ème} du tarif intercommunal
 - ♦ consommation (eau et assainissement) : régularisation sur la base du relevé de consommation qui sera réalisé en septembre/octobre 2013.

COMMUNAUTÉ de COMMUNES - 3C2V

LA MÉDIATHÈQUE

La compétence est reprise par la 3C2V qui emploie désormais les bibliothécaires, Sylvie GUILLERMIN et Sophie VUILLET. Les services proposés, tarifs, horaires d'ouverture sur ST QUENTIN et modalités de prêt demeurent eux inchangés.

EMPLOI

Une permanence se tiendra bientôt dans les locaux de la mairie tous les mardis matins. N'hésitez pas à venir à la rencontre de l'animateur pour solliciter aide et conseils dans votre recherche d'emploi.

ÉDUCATION MUSICALE : Les enfants de l'école Louis Pergaud bénéficient depuis la rentrée scolaire des prestations très appréciées de Sébastien WALDNER, intervenant de l'école de musique.

ACTIVITÉS JEUNESSE

Les enfants de St-Quentin ont accès aux activités jeunesse proposées par la Communauté de communes. N'hésitez pas à consulter les programmes du centre de loisirs

🖥️ site internet de la 3C2V ccvinay.sud-gresivaudan.org

Blog : majic38.over-blog.com

@ m.desroches@ccvinay.fr

☎️ 04-76-36-74-96 ou Marc Desroches 📞 06-71-21-72-45



SCOOP 2013 - OUVERTURE 7 JOURS/7 et 24h/24

Il suffit de vous connecter sur le site

<http://www.sud-gresivaudan.org/10325-le-reseau-des-bibliotheques.htm>

Et vous voilà à vous balader de chez vous et à côtoyer plus de 180 000 documents, livres et CD Recherche d'un titre, d'un auteur, d'un thème, en quelques clics vous pouvez réserver les documents qui vous séduisent. Ceux-ci, répartis sur les quinze bibliothèques du réseau Sud Grésivaudan sont gérés, mis de côté et transférés dans votre bibliothèque d'inscription. Il suffit de vous présenter alors à Saint Quentin aux heures habituelles d'ouverture de la médiathèque (mercredi 9h - 12h et 14h-17h, vendredi : 16h-19h, samedi : 9h-12h et 14h-16h) pour retirer vos réservations.

Une nouvelle manière de vivre la lecture et l'écoute, et de satisfaire votre curiosité !

(Renseignements complets à l'accueil de la médiathèque)

ACCUEIL d'AUTEURS

Ce printemps, il y avait de la fébrilité, de l'attente, de la curiosité dans les écoles. En effet, les classes de CP-CE1 de Saint Quentin, CP-CE de Montaud ont accueilli Frédéric KESSLER et la classe de CM de la Rivière, Rémi COURGEON.

Ces deux auteurs illustrateurs de livres pour enfants, invités au salon du Livre de Saint Marcellin ont passé une demi-journée en compagnie des enfants de ces classes.

Bien sûr, leur accueil avait été préparé bien à l'avance. Jeux, recherche, lectures théâtralisées, échanges, les élèves au cours de leur visite du 1^{er} trimestre à la médiathèque ont eu le temps de découvrir et de se familiariser avec l'univers spécifique de ces auteurs. Frédéric KESSLER et sa fée TRALALA capable de faire apparaître des tournevis et des poupées Barbie (oui-oui !) Rémi COURGEON et ses personnages empreints de sensibilité et de tendresse qui nous ramènent au cœur des souvenirs et des émotions d'enfance.

Ce moment d'échange avec «un auteur pour de vrai» a réellement marqué et enthousiasmé ces enfants ainsi que leurs enseignants. **Une expérience à renouveler.**



Frédéric KESSLER



Rémi COURGEON

COMMUNAUTÉ de COMMUNES - 3C2V

MÉDIATHÈQUE LIS LÀ - SUITE

BONS BONBECS

Dans le cadre de l'animation "bons bonbecs", la médiathèque et l'association Animathèque proposaient deux après-midi festifs :

"Un clown peut en cacher un autre" par la compagnie GENE et TICS le **samedi 24 novembre** a réuni de très nombreux enfants et leurs parents autour d'un spectacle ludique et poétique avec de la jonglerie, de la magie et des acrobaties.

Un après midi "jeux et bonbecs" le **mercredi 12 décembre** animé par l'équipe de la médiathèque a permis aux enfants et à leurs parents de jouer ensemble. Divers jeux étaient proposés : memory, jeux d'adresse, jeu de l'oie géant, bamboléo et awalé.

Les participants ont été largement récompensés par des bonbons et l'après midi s'est terminé par un goûter.



de BEAUX MOMENTS à VIVRE

De nord en Sud 2013 : Algérie Maroc et Sénégal : ces trois pays seront à l'honneur pour la 3^{ème} édition de cette biennale organisée par le syndicat mixte Sud Grésivaudan. Comme toujours, la biennale de Nord en Sud aura à cœur de favoriser le mixage, le métissage, la rencontre, le dialogue et la découverte.

Nous vous invitons vivement à venir participer aux différentes rencontres et propositions artistiques organisées. Entre concerts, spectacles, expositions, cinéma, conférences, temps de rencontres, le large choix permettra à chacun de trouver sa place. Programme disponible à la médiathèque.



**LES RENDEZ VOUS
à NE PAS MANQUER**

De février à juin, des romans d'auteurs algériens et marocains à découvrir à la médiathèque
Vendredi 22 mars à 20h30, salle socioculturelle de Saint Quentin, Conte et harpe
Vendredi 29 mars à 18h30, médiathèque, soirée Pyjama (contes, à partir de 4 ans)
Samedi 1^{er} juin, à Vinay, apéritif littéraire et musical avec trois auteurs algériens et marocains
De nombreux autres rendez-vous sur tout le territoire Sud Grésivaudan. Renseignez-vous !

FORMATION MONTAGNE LYCEE Pierre BÉGHIN

La formation montagne du Lycée Pierre BÉGHIN à Moirans est partie le 8 avril 2012 en expédition au Népal. Cette aventure inoubliable réunissait trente et un participants et parmi eux trois saint quentinois : Laura MAZUIR, Julie ZIELGELMEYER et Robin SANTOS COTTIN.

Ils nous invitent, en compagnie de leurs professeurs et de quelques camarades qui étaient aussi du voyage, à la projection du film réalisé pendant ce séjour :

Rendez-vous vendredi 12 avril 2013 à 20 h 00 à la salle socioculturelle

Mais l'aventure ne s'arrête pas là : Cette formation a postulé au concours du piolet d'or jeune 2013.

Le temps d'un week-end en mai ils iront à CHAMONIX pour tenter de remporter cette suprême récompense.

<http://www.pioletsdor.com>

La C.C.V.I. (Communauté de Communes Vercors Isère) avait soutenu ce projet : c'est en remerciement à cette aide que cette présentation est organisée.

ST QUENTIN MON VILLAGE - VIE ASSOCIATIVE

les SAISONS de la CULTURE



L'association a organisé en partenariat avec l'association PASTEL en DAUPHINÉ et la participation de la mairie du **dimanche 20 au dimanche 27 janvier 2013** une exposition de pastels dont l'objectif était d'accompagner l'inauguration de cette nouvelle salle socioculturelle avec une manifestation représentant sa vocation.

Vingt deux artistes ont régalé nos yeux, mis en éveil nos sens au travers de cent soixante sept œuvres réalisées au pastel et exposées.



Les enfants des écoles St Quentinoises accompagnés de leurs instituteurs et institutrices se sont rendus sur place **lundi 21 janvier** pour une visite de présentation qui s'est prolongée tout au long de la semaine avec des ateliers durant lesquels ils ont pu toucher le matériau et créer !

Les grands de CM1 et CM2 ont commencé et ont été fort intéressés par les explications fournies par le peintre présent. Les réflexions ont laissé transparaître leur implication et un intérêt tant pour la technique du pastel que pour l'interprétation des tableaux.



La visite s'est poursuivie avec les moyens et les grands de maternelle, des enfants jeunes, aux réflexions attachantes, sensées et tellement innocentes.

Puis au tour des CE2 d'apprécier, commenter, interpréter... autant d'enfants, autant d'avis différents sur un même pastel

Mais qu'est-ce que le pastel ?

Le bâtonnet de pastel tendre est composé de pigments en poudre liés par une certaine quantité de gomme arabique ou adragante et d'eau. Extérieurement, il ressemble à un bâtonnet de craie, mais en plus velouté et tendre. Il permet d'exécuter des oeuvres sur papier alvéolé ou lisse que l'on appelle des pastels.

On parle de peinture, cependant les couleurs ne se préparent pas sur une palette, le mélange pour obtenir différentes couleurs se fait sur le papier en superposant plusieurs tons jusqu'à obtenir celui souhaité.

Les outils ne sont pas des pinceaux mais les doigts et les mains du pastelliste qui peut tracer, estomper, inventer....

Chaque artiste a sa façon de travailler : sur un site avec son matériel et son chevalet le tableau prend alors sa forme sur place, à partir de photos, en assemblant des «morceaux» de paysage glanés ici ou là et rassemblés sur un même support, ou partant d'un paysage observé qu'il modifiera au gré de son imagination...

Lors de cette exposition ont pu être admirés sur les cimaises paysages, natures mortes, fleurs, forêts, portraits et beaucoup d'autres thèmes. Et oui, en peinture tout est possible et réalisable !

Les saisons de la culture ont aussi organisé le **15 octobre** dernier la venue d'un groupe de gospel «BY THE GOSPEL RIVER» dans notre église. Fantastique concert qui a su donner des frissons au public pour certaines interprétations mais aussi beaucoup de joie gaité et chaleur au travers d'autres morceaux.



Enfin à ne pas manquer le **PRINTEMPS des ARTISTES les 6 et 7 avril 2013** pour accueillir une nouvelle fois des peintres, des sculpteurs, de l'artisanat et la liste n'est pas exhaustive !

Le bureau est ouvert à toute personne intéressée par la culture sous toutes ses formes qui voudrait apporter nouvelles idées et connaissances. Prenez contact... !

CONTACTS

Jean Paul REY ☎ 06-80-95-93-04

Sandrine REY ☎ 06-15-06-92-72

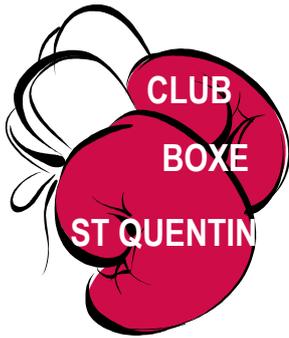
@ lessaisonsdelculture@hotmail.fr

 <http://lessaisonsdelaculture.e-monsite.com>

NOUVEAU...NOUVEAU...NOUVEAU

La mise en place de cours des pastels dispensés par l'association PASTEL en DAUPHINE peut être envisagée. Intéressés ? Faites vous connaître...

ST QUENTIN MON VILLAGE - VIE ASSOCIATIVE



B.S.Q.I. (Boxe Anglaise)

Nos petits boxeurs se sont réunis pour fêter Noël, certes un peu avant l'heure mais la surprise fut entière à la sortie de leur cours quand ils ont découvert le goûter et les petits cadeaux qui les attendaient. Tant de sourires radieux ont ravi la présidente, leur professeur et bien sûr les parents qui étaient également conviés.



B.S.Q.I continue son ascension avec des effectifs qui ne cessent d'augmenter puisque nous atteignons 73 adhérents.

La préparation physique intense suivie des assauts de boxe qui font figure de récréation après les efforts fournis en cardio et gainage plaisent beaucoup.

Un groupe d'adultes assidus et motivés qui se soutiennent mutuellement.

SPORTS ET LOISIRS



la CHORALE à TRAVERS CHANTS

Les choristes et Sylvain, le chef de chœur, désolés pour leur public de n'avoir pas pu donner le concert de Noël, vous donnent rendez vous pour le concert d'été le **samedi 29 juin 2013** à 20 h à l'église de Saint Quentin, avec l'aimable participation de la chorale "**La croche-chœur**" de Saint Jean de Moirans.

A noter également dans le cadre de l'événement
"Mille chœurs pour un regard"

Les chorales **«A travers chants»**, **«Les voix de Pierre Brune»** de l'Albenc, **«Falala»** de Tullins **«La croche-chœur»** de St Jean de Moirans, **«Si on chantait»** de La Buisse et la chorale de Montaud se retrouveront

Samedi 23 Mars à 20 h à l'Église «St Laurent des Prés»
à Tullins pour **RETINA**,



Cette manifestation est le premier événement choral dans notre pays. Il permet au plus grand nombre de chorales et de chœurs, seuls ou rassemblés, de chanter bénévolement leur répertoire, lyrique, sacré, populaire ou autre, à l'occasion de concerts donnés dans toute la France au profit de la recherche médicale en ophtalmologie.

Cet événement culturel est placé sous le haut patronage des Ministères de la Culture et de la Communication, de la Santé et de la Solidarité, de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

CONTACTS SPORTS et LOISIRS

Annie DURAND

☎ 04-76-93-61-18

@ f.santos-cottin@orange.fr

RETINA FRANCE, Vaincre les maladies de la vue !
Association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique qui œuvre
en faveur des malades atteints de dégénérescences rétiniennes
BP 62 – 31771 COLOMIERS CEDEX

☎ N° Azur 0810 30 20 50

ST QUENTIN MON VILLAGE - VIE ASSOCIATIVE

Le FOOTBALL CLUB ST QUENTINOIS

Quelques nouvelles du club et de ses équipes :



● **L'ÉQUIPE SENIORS** A ce jour, les seniors sont invaincus dans le championnat et ceci dans une poule qui est relevée. Sur neuf matches : quatre matches nuls et quatre gagnés. La reprise a eu lieu depuis le 20 janvier 2013 avec les matches en retard.

Notre équipe s'est très bien comportée lors des tours de COUPE DE FRANCE malgré une défaite au 3^{ème} tour. Nous leur souhaitons un bon parcours dans la seconde moitié du championnat. Avec l'esprit sportif et le sérieux de cette équipe, nous espérons que les résultats suivront.

● **L'ÉQUIPE FSGT** La volonté et le plaisir sont à l'ordre du jour de cette équipe qui porte haut le maillot rouge et blanc de SAINT QUENTIN sur ISÈRE.

● **L'ÉQUIPE VÉTÉRANS** Cette équipe est toujours aussi active sur les terrains et au cours des championnats.



● **L'ÉQUIPE U10 - U11** Cette équipe (ci-contre en photo) est en pleine évolution au niveau technique et sportif et garde un très bon esprit et une grosse motivation. Elle a montré de gros progrès lors des derniers matches et surtout lors des participations aux tournois en salle.

● **L'ÉQUIPE U8 - U9** Comme l'équipe précédente, celle ci est en pleine progression et représente le club lors des différents plateaux de district.

● **L'ÉQUIPE U6 - U7** Nos petits bouts ne reculent devant rien et répondent toujours présents lors des rencontres sur les différents stades du secteur.

INFO...INFO...INFO

Le numéro de téléphone du stade change et devient le
04 76 05 22 06

CONTACTS

☎ 04-76-93-61-82 📞 06-84-48-20-71
📞 stade 04-76-05-22-06
📧 aline.robert.blanc@free.fr

AMICALE des SAPEURS POMPIERS

LES DIFFÉRENTES INTERVENTIONS des SAPEURS POMPIERS pour 2012

Les sapeurs pompiers St Quentinnois sont intervenus 84 fois sur St Quentin, 28 fois à la Rivière, 14 fois sur Montaud, et 9 fois sur les communes alentours, soit 135 sorties pour l'année 2012, pour 25 feux, 16 accidents de la circulation, 68 secours à personnes, 7 neutralisations d'hyménoptères, 10 inondations, 9 interventions diverses.

La caserne de Saint-Quentin sur Isère compte aujourd'hui seize sapeurs pompiers, tous volontaires, il n'y a aucun professionnel, mais pour parvenir à répondre aux nombreux appels de nuit comme de jour, et ce 365 jours par an, nous sommes toujours à la recherche de renfort.

Être sapeur pompier volontaire est un engagement citoyen

Consulter le site www.sdis38.fr/18-sapeur-pompier-volontaire.htm - fonction exercée en parallèle d'une activité professionnelle.



Les sapeurs-pompiers St Quentinnois recrutent, si vous voulez venir découvrir le monde des Sapeurs-pompiers ou simplement vous renseignez n'hésitez pas, contactez un pompier de votre entourage ou demander à la mairie le contact du chef de caserne.

Chef de caserne lieutenant Patrick SALINGUE,

Adjoint au chef de caserne adjudant Jérôme GLÉNAT-JAIME,

Président de l'amicale Fabien FOUREL,

Trésorier de l'amicale Gabriel GLÉNAT-JAIME,

Trésorier adjoint Gérard LARGERON,

Secrétaire de l'amicale Maryse TOUCHARD,

Secrétaire adjoint Stéphane BERTEA,

Membres Jérôme GLENAT-JAIME, Frédéric CALVEZ,

CONTACTS 📞 06-87-80-80-13 @ fabien.fourel@sdis38.fr

ST QUENTIN MON VILLAGE - VIE ASSOCIATIVE

Le SOU des ECOLES

Des nouvelles du sou des écoles

L'année, au sou des écoles a débuté avec le marché de Noël au cours duquel les petits ont pu se faire photographier avec le Père Noël. Les créations des enfants et des parents ont été vendues au profit du sou des écoles. Nous tenons à remercier tous les «créateurs» et tous les visiteurs qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

Les bénéfices réalisés ont permis à l'association d'augmenter la dotation annuelle attribuée aux écoles pour la porter à 40 € par enfant.



LES PROCHAINES MANIFESTATIONS

La vente de brioches a eu lieu le 14 février. Un tirage au sort a été organisé avec les bons de commande, en ce jour de Saint Valentin, le gagnant a remporté un repas pour deux personnes au restaurant du golf.

Le 16 mars : le carnaval viendra animer les rues Saint-Quentinoises alors «petits et grands, à vos déguisements ! » (reporté au 23 mars en cas de pluie) ;

Le 20 avril : le marché aux plants (fournisseur : Isère plantes) vous permettra d'embellir vos jardins, nous vous attendons nombreux à la nouvelle salle socioculturelle.

Nous rappelons que tous les volontaires sont les bienvenus, n'hésitez pas à nous rejoindre pour nous faire part de vos idées.

Pour de plus amples informations n'hésitez pas à consulter notre site :

☎ 04-76-65-40-10 @ soudesecoles.saintquentinsurisere@hotmail.fr 🌐 <http://soudesecoles.saintquentinsurisere.kazeo.com>

L'ÉCHO du BAS GRÉSIVAUDAN Le quatuor de Gilles MILLIERE



L'harmonie locale se porte bien !

Pour le printemps, un défi musical est lancé ; se produire le **samedi 16 mars 2013**, en soirée dans la salle socioculturelle avec le quatuor Gilles MILLIERE.

Créé il y a une dizaine d'années ce quatuor s'est rapidement forgé une identité en s'orientant vers des compositions originales qui ont été créées avec les plus grands compositeurs actuels.

Ainsi, lors de ses concerts avec orchestre d'harmonie, le Quatuor de Gilles MILLIERE aura le plaisir au travers de ses interprétations de faire découvrir des musiques nouvelles.

Ce quatuor s'est produit dans le monde entier et c'est dans notre commune qu'il sera le **samedi 16 mars à 20 h 30!**

Ce défi est ambitieux mais passionnant et motivant pour les membres de notre harmonie. Nos musiciennes et musiciens auront ainsi l'occasion de se produire avec les meilleurs !

Un évènement culturel important dans la vie de notre commune que vous ne devez pas manquer.

Les places au prix de 10 € pour les adultes et de 5 € pour les enfants seront en vente auprès de tous les membres de l'harmonie à partir du vendredi **15 février**.

CONTACTS

☎ 04.76.06.53.66

@ brotelhc@orange.fr

ST QUENTIN MON VILLAGE - VIE ASSOCIATIVE

Le CLUB BEAUREGARD



Dans la nouvelle salle socioculturelle, joliment décorée, une cinquantaine d'invités, s'est réunie pour fêter la nouvelle année. Jean Pierre FAURE, le maire, était présent pour l'apéritif et Jean Marie KASPERSKI conseiller municipal représentant le CCAS a partagé le savoureux menu très apprécié, concocté par le chef Ludovic CHAMPON.

L'animation musicale, pendant et après le repas était assurée par Joseph LARGERON accompagné de son orgue de Barbarie, au rythme de chansons anciennes et populaires, reprises en chœur par certains mélomanes du Club. Une belle journée festive, un grand moment d'amitié.



Les DERNIÈRES ANIMATIONS du CLUB en 2012

🍀 le **28 Novembre** le Club a organisé son exposition vente, il y en avait pour tous les goûts parmi les divers ouvrages confectionnés par les adhérents : le stand osier très achalandé de paniers aux diverses formes, des corbeilles fleuries, des sacs en patchwork, de la broderie, des pulls, des écharpes, des boucles d'oreilles en plume, des décorations de Noël, des confitures, de l'huile de noix, des gâteaux et aussi des enveloppes surprises et la super loterie primée de lots de valeur.

En novembre aussi le Club a organisé une sympathique réception pour fêter les anniversaires des adhérents qui ont eu 70, 80 et 90 printemps au cours de l'année. Une plante a été offerte aux dames et une bouteille aux messieurs.



Le président a félicité pour ses 90 ans madame Germaine DELORME, puis mesdames Marie Madeleine ROUSSEL et Odette FILLET COCHE pour leurs 80 ans, enfin mesdames Andrée LUCIANI-BARON, Betty GALERA. et messieurs Pierre SAGE et Jacky SIMON pour leurs 70 ans.

Après la traditionnelle petite chanson, les adhérents ont dégusté le savoureux gâteau et levé le verre de l'amitié.

🍀 le **mercredi 5 décembre** une quinzaine d'adhérents s'est rendue à AUTRANS pour assister au Festival du Film de Montagne.



RAPPEL des ACTIVITÉS du CLUB

- 🚲 rencontres mensuelles entre les membres du club tous les premiers mercredi du mois, salle socioculturelle
- 🚲 randonnées tous les lundis ;
- 🚲 vannerie tous les mardis après midi à partir de 14 h, salle socioculturelle ;
- 🚲 patchwork tous les jeudis après midi, à partir de 14 h, salle socioculturelle ;
- 🚲 initiation à l'Informatique, le jeudi à 17h30, salle socioculturelle

QUELQUES DATES À RETENIR en 2013

- 🍀 **samedi 16 Février** a eu lieu la soirée familiale, repas diots, animée par le groupe folklorique SARRELOUPS de TECHE ;
 - 🍀 repas cabri (date à fixer) ;
- 🍀 **jeudi 23 mai**, salle socioculturelle : repas fêtes des mères et pères ;
 - 🍀 une sortie en mai ou juin (date non encore définie) ;
- 🍀 pique nique pour la deuxième année (date non encore définie) ;
 - 🍀 **samedi 12 octobre**, salle socioculturelle : loto ;
- 🍀 **samedi 23 novembre**, salle socioculturelle : vente exposition ;
- 🍀 **mercredi 18 décembre**, salle socioculturelle : repas de Noël.

CONTACTS

Jacques PERRIN

☎ 04 76 93 61 38 - 📞 06 08 07 77 49

Nicole GIRY 📞 06 31 65 33 96

@ jacques.perrin.8@cegetel.net

@ nicole.giry@orange.fr

VOUS AVEZ ENVIE d'une ACTIVITÉ qui N'EXISTE pas ENCORE ?
FAITES nous PART de vos INTENTIONS, de VOS ATTENTES, de VOS IDÉES, de VOS PROJETS

ST QUENTIN MON VILLAGE - VIE ASSOCIATIVE

**L
a

G
A
U
L
E**

**d
e

l
a

T
O
U
R**

LA SAISON DE PÊCHE 2013

Les DIFFERENTES DATES à RETENIR

Dimanche 24 février

Assemblée Générale à 9h30 salle socioculturelle

Samedi 2 Mars

Traditionnel safari truites, comme à l'accoutumée avant l'ouverture de la pêche ;

Jeudi 7 et vendredi 8 Mars de 17h à 19h

Vente des cartes annuelles au Café du Martinet, permanence pour la délivrance des permis ;

Samedi 18, dimanche 19 et lundi 20 Mai :

safari de Pentecôte avec un lâcher de 250kg de truites dont 50kg grosses.

Possibilité de repas le samedi midi à l'étang des Oves de Renaudière, sur réservation.



ÉTANG des OVES

L'association de pêche rappelle à tout pêcheur désireux de pratiquer son sport favori à l'étang communal, qu'il doit être muni de la carte la Gaule de la Tour, ou d'une carte journalière en vente au Café du Martinet, ou auprès d'un membre du bureau.

Nous incitons nos amis pêcheurs et tous ceux qui profitent du site de pêche à respecter l'environnement et le règlement;

Le bureau souhaite une bonne saison de pêche à tous ses adhérents

CONTACTS ☎ 04-76-93-61-18 ☎ 04-76-93-61-28
@ eric.chorot@gmail.com

SPIA

RÉDÉCOUVERTE et SAUVEGARDE de notre MÉMOIRE INDUSTRIELLE

Le dernier semestre 2012 aura été riche d'événements et de découvertes : tout d'abord avec la journée du patrimoine qui s'est déroulée le **16 septembre** : l'équipe de SPIA a emmené une soixantaine de personnes à la (re)découverte de la carrière de la Terre Réfractaire.

La montée au site s'est faite en empruntant le «chemin des Boeufs», ancien cheminement Montaud-St Quentin, qui avait été rouvert par SPIA l'année précédente, devenu sentier de randonnée balisé par le Parc du Vercors et répertorié dans le réseau de randonnée.

Au passage, le syndicat des eaux de la Terrasse faisait une «porte ouverte» sur la source Bacchus, sympathiquement présentée par son président Yves Chorot. Arrivés au site, les visiteurs ont pu découvrir, devant un panorama splendide, les murs imposants, vestiges d'une activité importante il y a plus d'un siècle.

Les recherches documentaires et sur le site ont montré une activité d'extraction à ciel ouvert et une souterraine où l'on peut encore voir l'entrée de la mine, et que le transport se faisait par des chars ou tombereaux tirés par des bœufs, et aussi **à partir de 1882**, par un transport par câble aérien. Puis la redescente s'est faite en empruntant le nouvel itinéraire qui arrive au Poyet/la Serpolière en faisant une boucle. Ce nouvel itinéraire très agréable, avait pu être balisé par le Parc du Vercors pendant l'été, grâce à la collaboration de l'ensemble des propriétaires riverains qui a signé une convention avec le Conseil Général pour devenir itinéraire de randonnée ; qu'ils en soient remerciés.

Après l'effervescence de la terre réfractaire, l'équipe SPIA s'est attelé à son prochain défi : le projet artistique à l'initiative du Parc du Vercors, portant conjointement sur la Pierre de l'Échaillon de St Quentin et la Canonnerie de St Gervais. Dans le cadre de ce projet, nous avons reçu l'artiste allemande Susanne Bülher pour lui faire découvrir le site et partager notre connaissance. Il nous restera jusqu'au printemps pour lui faire rencontrer des personnes encore porteuses de l'histoire des carrières, et reconstituer la vie sociale du quartier à cette époque.

Mais la carrière de la Terre Réfractaire et celles de la Pierre de l'Échaillon n'ont pas fini de livrer leurs secrets : suite au prochain numéro !

CONTACTS ☎ 04-76-93-67-39 @ spiapatrimoinestquentin@hotmail.fr blog <http://saintquentin.spia.free.fr>

et un 2ème site à consulter
www.aphid.fr

ST QUENTIN MON VILLAGE - VIE ASSOCIATIVE



Les ateliers créatifs pour adultes ayant remporté un vif succès, l'Association CréActif les renouvelle avec des nouveautés en bijoux, scrapbooking, home déco et Powertex.



Les créations

Les ateliers enfants reprennent dès les prochaines vacances, du **25 février au 1^{er} Mars**, inscrivez vos enfants rapidement, les places sont limitées.

Comme tous les ans, nous avons préparé avec le CCAS le menu pour le repas des aînés, l'atelier ouvert à tous a eu lieu **vendredi 15 février**.

Consulter notre site pour plus d'informations sur nos ateliers et activités et si vous souhaitez nous rejoindre, prenez contact



CONTACTS Assoc-creactif@hotmail.fr ☎ 06-63-31-99-27 ☎ 06-15-06-92-72 🌐 <http://assoc-creactif.over-blog.fr>

ASSOCIATION DU CLOCHER

LA MONDÉE 2012

L'association perpétue la tradition de la mondée. Pas moins de deux cents personnes se sont retrouvées devant des tables garnies de belles noix, cassées à la main, pour en extraire les cerneaux. Une tonne de noix sèches, mondées en moins de trois heures !

Tout juste le temps de préparer le casse-croûte campagnard où saucissons secs et cuits, petit salé, St Marcellin remportent un franc succès. En milieu de soirée, les toasts de foie de volailles, de St Agur et noix, et d'olives saint quentinoises stimulent les papilles.

Le buffet géant de desserts a ravi les participants ! pour un soir la gourmandise est admise !

Le jeu des noix dorées d'Yveline a permis aux chanceux et aux enfants de gagner un petit cadeau.

Plusieurs membres de l'association "Nouvelles Pousses" à qui est reversée une grande partie des bénéfices de la mondée était présente ce soir là. Marie Laure MICHARD, (présidente) et Jean-Louis, son mari nous ont renseignés sur les actions menées au Cambodge, grâce aux dons qu'ils reçoivent.

Une DATE à RETENIR
Dimanche 7 juillet 2013
VIDE GRENIER



Comme à chaque début d'année, ils se déplaceront là bas pour suivre de près les différentes étapes et coordonner leur mission.

Un grand merci à ceux et celles qui, de l'entretien de la noyeraie, mise à disposition de l'association par Madame Paule GONIN, à la vente de cerneaux, s'activent pour que cette mondée soit réussie. Objectif atteint, car à la mondée, on y vient et surtout on y revient d'année en année. Rendez-vous en novembre 2013 pour un nouveau cru.

Contacts ☎ 04-76-93-31-61 🌐 cr.andre@orange.fr

KARATE de ST QUENTIN

Dimanche 10 février, le club a organisé sa première bourse aux jouets, puériculture, vêtements enfants et matériel de sport.

Lors de cette manifestation nos petits karatékas ont pu présenter leur travail au travers de deux démonstrations de karaté avec l'aide de Stéphane et d'Alex sous les encouragements du public venu nombreux pour découvrir cet art.

Malgré le temps, tout au long de la journée les visiteurs ont pu trouver leur bonheur aux nombreux stands présents et se restaurer à la buvette.

Le club de karaté remercie toutes les personnes qui ont aidé au bon déroulement de cette journée.



NECROLOGIE ils nous ont quittés



Robert BLANC nous a quittés le 8 novembre 2012. Le Football Club Saint Quentinnois a perdu à nouveau l'un de ses membres. Depuis 1962, soit pendant 50 ans, Robert en a été partie prenante : comme joueur pendant 35 ans, entraîneur des jeunes jusqu'à 2011, des petits U6 jusqu'au U13 et accompagnateur de l'équipe SENIORS, dirigeant depuis 1992 et même président depuis juin 2011. Quel parcours au sein du FCSQ, certainement le détenteur du record de longévité dans ce domaine.

Robert était tellement dévoué à la cause du ballon rond, qu'il en avait fait un sacerdoce.

Il ne devait pas y avoir un jour sans parler de football dans la famille : avec Aline, son épouse dirigeante également depuis de nombreuses années, son fils Michaël, joueur. La grande épreuve de sa vie fût le décès de son fils Stéphane, en juin 2007, lors d'un match de football. Robert n'en parlait pas, c'était une douleur qui le tenaillait, mais qui ne l'a jamais fait abandonner le monde du ballon rond. Tous ceux qui ont connu Robert garderont de lui un exemple de bénévolat et de dévouement, un peu bourru parfois, mais tellement passionné. Son chemin s'est arrêté, mais la passion du football qu'il a su inculquer aux jeunes perdurera encore longtemps.

Né à Pont en Royans, le 21 janvier 1929, **Henri UZEL** vient à St Quentin en 1959 pour travailler le bois à la scierie PASSET jusqu'en juillet 1963. Puis il est embauché à la société ACMES : le roulage des tôles de pylônes pour les remontées mécaniques n'a pas de secret pour lui.

Il s'occupe de son jardin avec passion et en retire de beaux légumes qui servent principalement à le nourrir, mais aussi à faire plaisir aux voisins. Très souvent, il travaille en plus de l'usine, il donne des coups de main à la demande pour les gros travaux, et se fait grand plaisir à être invité à la table de ses employeurs occasionnels.

Pas de superflu, dans sa vie : tout est ordinaire, il économise sur tout !

Il circule à vélo, pour faire ses courses sur Tullins. Il va même jusqu'à Choranche, où ses parents sont inhumés.

Pendant quelques années, il habite la rue Brune. Ensuite et ce sera sa fierté, il fera construire sa maison dans le lotissement Beauregard. Il y vivra jusqu'en 2006, date à laquelle sa santé ne lui permet plus de rester seul, malgré la gentillesse du voisinage. Après un passage à Marcilloles en famille d'accueil pour personnes âgées, il est admis en long séjour à Vinay où le 12 décembre 2012 ses yeux malicieux se sont fermés. Une vie de labeur où le travail était en première place. Au revoir, Henri, nous garderons de vous l'image d'un être jovial et serviable.



Élisabeth ROUX, Babette pour beaucoup d'entre nous, nous a quittés.

Celle que l'on connaissait battante, débordante d'énergie et de projets, n'a pas réussi à vaincre ce mal contre lequel elle était pourtant si déterminée.

Cette pure saint quentinoise de souche, comme il en reste peu, a vécu à St Quentin, une grande partie de sa vie.

Conseillère municipale depuis 1995, elle était engagée dans les commissions environnement et urbanisme. Elle avait aussi été membre du Conseil Communal d'Action Sociale. Elle fut pendant dix huit ans, ATSEM, à l'école maternelle où les enfants lui étaient très attachés.

Elle avait mis en place et assuré pendant de nombreuses années le soutien scolaire.

Elle est à l'origine de la création, avec Régine GROBET, du PRINTEMPS DES ARTISTES qui s'appelait alors d'une RIVE À L'AUTRE.

Nous garderons le souvenir d'une vie bien remplie, aux services des autres et de la communauté. Son quartier La Terrasse est orphelin de l'une de ses plus fidèles représentantes.



Notre doyenne **Suzette SANTOS COTTIN** n'a pu atteindre son siècle d'existence qui se serait concrétisé le 21 mars prochain !

Suzette, née à Saint-Quentin dans la maison familiale a toujours vécu dans son quartier du Martinet jusqu'au jour où des problèmes de santé l'ont forcée à rejoindre le centre de long séjour de Tullins.

Suzette perd sa maman à l'âge de trois ans, a donc une enfance difficile. Dès sa quinzième année elle sert à l'hôtel-restaurant familial. Puis son frère reprend le commerce. Suzette va travailler quelques années à la tournerie Perrier.

S'occuper des personnes malades est sa vocation, elle décide alors de travailler en qualité d'aide soignante à la clinique du docteur Gondrand à Tullins, jusqu'à sa retraite.

A partir de là elle vit trente cinq années de bonheur dans sa maison qu'elle partageait avec son neveu et son épouse.

Qui ne connaissait pas Suzette sa gentillesse et son dévouement ! Beaucoup de saint quentinois garderont longtemps son souvenir.



ST QUENTIN MON VILLAGE

NAISSANCES

- 29 novembre 2012 **Mina**, fille de Stéphane ROUGIER et de Elena-Monica MAN (33 chemin du calvaire)
6 décembre 2012 **Tomy**, fils de Jonathan RENAVENT et de Victoria PERROT (48 rue Brune)
7 janvier 2013 **Lena**, fille de Gabriel PERILLAT et de Laure SCHIAVO (1905 rue de la Galandrine)
14 janvier 2013 **Eva**, fille de Fabrice CORDEIL et de Marie-Line MOSCA (2377 route de Grenoble)

NÉCROLOGIE

- 08 novembre 2012 Robert BLANC
20 novembre 2012 José GONCALVES NUNES
12 décembre 2012 Henri UZEL
15 décembre 2012 Ghislaine GOUDET
18 décembre 2012 Jean BERTÉA
05 janvier 2013 Elisabeth ROUX
06 janvier 2013 Suzette SANTOS COTTIN
06 février 2013 Suzanne PASSET
08 février 2013 Monique RIBELLINO

NOUVEAUX HABITANTS

- José Francisco MOUCO DA SILVA (120 rue des sources) ;
NESTA Céline et Mathieu SAVERIVIERE (3 place Charles Daclin) ;
Frédéric BOURNE (2 place Charles Daclin) ;
Florent LIOTIER et Elodie JUBON (314 rue du Vercors – Domaine de Beauregard) ;
M. et Mme Jérôme MAILLOCHAUD (314 rue du Vercors – Domaine de Beauregard) ;
Odette KRYKWINSKI (357b rue du Vercors) ;
Vincent BALLANZA et Claudy SIMON (2137 route de Grenoble) ;
Gilles BEAUVALLET (1 place Docteur Valois) ;
Steeve HUGENIN (25 chemin de la Tour) ;
Van Han NGUYEN (3 place Charles Daclin) prêtre à la cure ;

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles et garçons) doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.
Recensement obligatoire à effectuer au **cours du mois de leurs 16 ans**.
Se présenter en mairie avec sa carte d'identité et le livret de famille des parents

AUX NOUVEAUX HABITANTS

Merci de vous présenter au secrétariat de la mairie avec votre livret de famille ou votre carte d'identité.

CONSULTATIONS P.M.I (Protection Maternelle Infantile)

proposées par le Conseil Général.
Elles concernent les enfants de moins de six ans et ont lieu dans les locaux de l'école maternelle les 1^{er} et 3^{ème} mercredis matins du mois, sur rendez vous pris au **04-76-36-62-06**.

LES COMPTEURS D'EAU

Merci de prévenir le secrétariat de la mairie lors de votre départ de la commune pour le relevé de votre compteur. Pensez à préciser votre nouvelle adresse.
En outre, les administrés sont invités à vérifier régulièrement leur consommation afin de détecter les éventuelles fuites entraînant des surplus de facturations inutiles et toujours désagréables. Nous rappelons que ces débits incombent pour le 1/3 à l'administré et pour les 2/3 à la commune (traitement de l'eau, assainissement, etc.)

Mairie ☎ **04-76-93-60-08**
mairie@saint-quentin-sur-isere.fr

horaires secrétariat
lundi 8h30-12h/14h-19h
mardi au jeudi 8h30-12h
vend. 8h30-12h/13h30-16h30

Site internet
www.saint-quentin-sur-isere.fr

Contacts CCCVV (3C2V)

☎ **04-76-36 86 26**
infos@ccvinay.fr
http://ccvinay.sud-gresivaudan.org

Horaires déchèterie

Lundi 14h-18h
mercredi et samedi
8h-12h et 14h-18h

Pompiers ☎ **18 ou 112**

Samu ☎ **15**

Gendarmerie ☎ **17**

Médecin Dr Maurice Zilli

☎ **04-76-93-33-54**

Kinésithérapeutes

M^{me} Carine Larue-Sanou

M. Maxime BOVE

☎ **04-76-37-45-24**

M^{me} Nadine Schena

☎ **04-76-06-11-66**

Infirmières

M^{me} Christine Épailly

M^{me} Chauvet Santer

☎ **04-76-93-66-11**

Chirurgien dentiste

M. J. Jacques COURRÈGES

☎ **04-76-07-34-89**

Pharmacie

M^{me} Odile Turpin-Lepourry

☎ **04-76-93-68-08**

École maternelle

«Les petites frimousses»

☎ **04-76-93-65-73**

École Élémentaire

Louis Pergaud

☎ **04-76-93-60-51**

Médiathèque

☎ **04-76-93-30-56**

Horaires

Mercredi 9h - 12h/14h - 17h

Vendredi 16h -19h

Samedi 9h - 12h /14h -16h

Taxi M. Finet

☎ **04-76-93-65-02**

☎ **06-07-09-15-31**

EDF (dépannages)

☎ **0810 333 338**

Assistante sociale

M^{me} Amélie MULLER à VINAY

☎ **04-76-36-62-06**

sur RDV